

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance régulière du budget tenue ce **quinzième jour de décembre 2003 à 19h30**,
au lieu ordinaire des sessions et à laquelle prennent part :

Monsieur Serge Bizier
Monsieur Claude Ménard
Monsieur André Bergeron
Madame Monique Carré
Monsieur Jan Heeremans

sous la présidence de Monsieur Gilles Fortier, maire suppléant, formant quorum.
Le greffier, Mario Juare est également présent.

Avis public de la tenue de la présente séance a dûment été publié.

Après la prière d'usage, le maire suppléant souhaite la bienvenue à l'assistance.

03-12-380

Adoption des prévisions budgétaires 2004

Sur une proposition du conseiller Claude Ménard, appuyée par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu que soient adoptées les prévisions budgétaires pour les activités financières de la Ville de Princeville pour l'exercice financier 2004 telles que plus amplement décrites sur le document détaillé déposé par la trésorière et résumé comme suit :

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2004**

	<u>Budget 2004</u>
Revenus	
Taxes	4 071 225
Paiements tenant lieu de taxes	70 485
Autres revenus de sources locales	572 694
Transfert	892 052
	<hr/> 5 606 456 <hr/>
Dépenses de fonctionnement	
Administration générale	955 326
Sécurité publique	681 619
Transport	854 706
Hygiène du milieu	724 923
Santé et bien-être	34 691
Aménagement, urbanisme et dév.	311 472
Loisirs et culture	849 223
Frais de financement	270 346
	<hr/> 4 682 306 <hr/>

Autres activités financières	
Remboursement de la dette à long terme	444 980
Transfert aux activités d'investissement	502 300
	5 629 586
Surplus (déficit) des activités financières avant affectations	
	(23 130)
Affectations	
Surplus (déficit) accumulé non affecté	83 000
Surplus accumulé affecté	41 730
Réserves financières et fonds réservés (virement à la réserve)	(101 600)
	23 130
Surplus (déficit) avant financement à long terme des activités financières	
Financement à long terme des activités financières	Ø
	Ø
SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	
	Ø

ADOPTÉE

03-12-381

Programme des dépenses en immobilisations 2004-2005-2006

Sur une proposition du conseiller Jan Heeremans, appuyée par le conseiller Serge Bizier, il est unanimement résolu que le programme des dépenses en immobilisations soit adopté comme suit, selon les périodes de réalisation :

Répartition des dépenses selon les périodes de réalisation

Titre projet	Programme triennal			Total 2004-2005-2006
	2004	2005	2006	
Trottoir rue St-Jacques	75 000	_____	_____	75 000
Réserve domiciliaire	_____	320 000	_____	320 000
Approvisionnement eau potable	500 000	_____	_____	500 000
Site d'élimination des neiges usées	50 000	_____	_____	50 000
AEV Plage & Domaine Paquet	_____	_____	3 000 000	3 000 000

AEV nouveau parc ind.	20 000	_____	_____	20 000
Remplacement égouts & aqueduc rue St-Jean-Baptiste Nord	84 500	_____	_____	84 500
Machinerie & Véhicules	110 000	_____	_____	110 000
Terrain tennis	_____	100 000	_____	100 000
Voirie rurale	123 700	_____	_____	123 700
Transfert des activités financières	502 300	346 300	_____	848 600
TOTAL	1 465 500	766 300	3 000 000	5 231 800

En conformité avec l'article 474.3 de la Loi sur les cités et villes

ADOPTÉE

03-12-382

Publication du budget

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Serge Bizier, il est unanimement résolu que le budget 2004 et le programme triennal en immobilisations soient publiés dans le journal L'Avenir de l'Érable en conformité avec l'article 474-3 de la Loi sur les cités et villes.

ADOPTÉE

Période de questions

Tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 474.2 de la Loi sur les cités et villes, le Maire suppléant invite les personnes présentes à poser des questions exclusivement sur le budget ou le programme triennal.

03-12-383

Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu que la réunion régulière sur le budget soit close.

Mario Juaira, greffier

Gilles Fortier, maire suppléant

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussigné certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité

Louise Bergeron, trésorière